

FEUILLE DOMINICALE

Paroisse Sainte-Thérèse de Clarens

(Clarens-Chailly-Brent-Fontanivent)
Avenue Vinet 34, 1815 Clarens
021 964 64 77



Horaires du secrétariat :

lundi : 8h00 – 12h00

mardi : 10h00 – 12h30 / 13h00 – 14h30

**mercredi fermé - pour les locations de salle
vous pouvez téléphoner au 079 245 60 58**

jeudi : 13h00 – 17h00

vendredi : 8h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Pour recevoir la feuille dominicale par mail, envoyez votre demande à paroisse.clarens@cath-vd.ch
La feuille dominicale est mise à l'église et sur le site www.cath-vd.ch, sous paroisse de Clarens.

Annonces : du 05 au 12 octobre 2025 – N° 38

27^e Dimanche du temps ordinaire

Lectures : Habacuc 1,2-3 ;2,2-4 / Psaume 94 / 2 Thimothee 1,6-8.13-14 / Luc 17,5-10

I. CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE :

- **Samedi 4 octobre** : Saint François d'Assise: Messe anticipée du dimanche à 18h00
- **Dimanche 5 octobre** : 27^e dimanche du temps ordinaire : Fête Patronale : Chapelet à 09h30, Messe solennelle à 10h00 suivie d'un apéritif
- **Lundi 6 octobre** : Saint Bruno : Messe à 07h00 à Montreux, 18h30 – 19h30 Adoration eucharistique
- **Mardi 7 octobre** : Bienheureuse Vierge Marie du Rosaire : Messe à 9h00 à Montreux
- **Mercredi 8 octobre** : Férie du temps ordinaire : Chapelet à 8h30, Messe à 9h00 suivie de l'Adoration jusqu'à 12h00
- **Jeudi 9 octobre** : Férie du temps ordinaire : Liturgie de la Parole à 9h00 avec le diacre Mario
- **Vendredi 10 octobre** : Férie du temps ordinaire : Messe à 18h00
- **Samedi 11 octobre** : Férie du temps ordinaire: Messe anticipée du dimanche à 18h00
- **Dimanche 12 octobre** : 28^e dimanche du temps ordinaire : Messe dominicale à 9h30

II. FÊTE PATRONALE : dimanche 5 octobre 2025

C'est avec joie que nous vous invitons à participer à la fête patronale de Sainte-Thérèse. Celle-ci débutera à 9h30 avec la prière du Rosaire. Nous vous invitons à participer à cette prière d'intercession aux intentions suivantes :

- pour notre pays, la Suisse et son peuple
- pour tous les peuples du monde
- pour la paix dans le monde
- pour l'église



La messe solennelle sera célébrée à 10h00 suivie d'un apéritif à la sortie.
Pour les personnes inscrites, un repas sera servi à la grande salle.

III. GROUPE DIACONAL :

La prochaine rencontre du groupe diaconal aura lieu le **mercredi 8 octobre 2025 à 19h30 à la salle 3** sous la cure. Ces enseignements catéchétiques nous proposent de porter un regard nouveau sur les dix commandements. L'Abbé José Dumbi nous sensibilisera au 5^{ème} commandement « tu ne tueras pas »
Cordiale bienvenue à chacun et chacune.

IV. GROUPE DES JEUNES DE L'UPI :

La prochaine rencontre du groupe des jeunes aura lieu le vendredi **10 octobre 2025** de **18h30-20h00** à la grande salle sous l'église Sainte-Thérèse de Clarens.

Contact : chiara.aletti@cath-vd.ch 076 798 33 12

V. MEDITATIONS MUSICALES : dimanche 12 octobre 2025

Magdalena Moroşanu au violoncelle et Rui dos Reis aux claviers, initiateurs des « Méditations Musicales » à Ste Thérèse, reviennent avec un programme éclectique pour ce XVI^e volet. Vous pourrez entendre des œuvres de Strauss, Piazzolla, Fauré, Massenet, Mascagni et Dimitrescu parmi d'autres. Ils ont invité les jeunes et talentueuses violoncellistes Lilly Michaud, Bérénice Fellay et Sarah Kronbichler, élèves de Mme Moroşanu, qui vous présenteront des pièces de leur répertoire.

Nous vous rappelons que l'entrée est libre (chapeau à la sortie) et nous espérons vous accueillir nombreux lors de cette manifestation qui fait vivre notre paroisse.

VI. INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE 2025 - 2026 :

Vous n'avez pas encore inscrit votre enfant à la catéchèse ?

Madame Delphine Waniusiow, coordinatrice en catéchèse, répondra volontiers à vos demandes. Vous pouvez la contacter par mail : delphine.waniusiow@cath-vd.ch ou par téléphone : 076 228 21 54

INSCRIVEZ-VOUS COMME CATHOLIQUE-ROMAIN DANS VOTRE COMMUNE !

C'est gratuit ! Ni le canton de Vaud ni les communes ne perçoivent d'impôt ecclésiastique. Votre inscription est essentielle pour soutenir notre Église. Des flyers explicatifs sont disponibles à l'église.

Commentaire du Dimanche de Prions en Église
Luc Forestier, prêtre à La Madeleine

La tenue de service

Hier, nous avons fêté saint François d'Assise, dont on pense qu'il a été ordonné diacre. Et, aujourd'hui, trois éléments convergent encore vers ce ministère de diacre. L'évangile mentionne ces « simples » serviteurs, mis à la disposition du Maître et envoyés au moment où ce dernier l'aura décidé. Paul rappelle à Timothée qu'il lui a imposé les mains et l'invite à témoigner. Habacuc souligne enfin l'importance d'un ministère prophétique qui discerne les signes du Royaume.

Inséparables du ministère des évêques, des prêtres ainsi que des femmes et des hommes en responsabilité dans l'Eglise, les diacres ont été ordonnés pour le service de la Parole, de la liturgie et de la charité, après que l'Eglise s'est assurée du libre accord de l'épouse, pour ceux qui sont mariés. Depuis Vatican II, ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui se sont ainsi engagés dans cette aventure du diaconat, et nous pouvons les remercier pour leur disponibilité.

Aidés par le ministère de ces diacres, soutenus par l'engagement de leur épouse pour ceux qui sont mariés, nous pouvons reprendre à notre compte la supplication apostolique, « augmente en nous la foi ». Cette prière est d'autant plus pressante que l'image choisie par Jésus a de quoi surprendre : un arbre planté en pleine mer ! Cette curiosité botanique s'éclaire à la lumière du ministère diaconal, fait de proximité, d'annonce et d'envoi. Les diacres invitent les chrétiens à vivre leur foi en plein monde liquide, mais toujours enracinés dans la liturgie et dans le service.

VII. OFFRANDES :

La quête de ce samedi est en faveur de la paroisse. Celle de dimanche est destinée à la Sauvegarde de la Maison commune.

Cette quête vise à réunir des fonds qui permettent de vivre l'encyclique « Laudato si » par des actions concrètes

Donation pour les œuvres de la paroisse Sainte Thérèse:
IBAN : CH15 0900 0000 1800 2498 9



Paroisse Catholique Romaine Ste-
Thérèse



VIII. SOLIDARITÉ :

COUP DE POUCE – Distribution de nourriture : chaque jeudi de 13h30 à 15h30.

Salle paroissiale de l'église catholique Ste-Thérèse à Clarens. Renseignements au 077 461 86 90.